



# LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

N°2

## Edito

### COPENHAGUE : UN SOMMET GLISSANT !

En décembre, le sommet de Copenhague s'est soldé par un échec. Les chefs d'Etat n'ont pas réussi à s'accorder sur des engagements clairs et contraignants visant à répondre au défi du réchauffement climatique. De plus, la déclaration d'intentions est incomplète et exclue de ses objectifs politiques la réduction des inégalités économiques et sociales.

Cette conférence de l'ONU aurait pu avoir une importance capitale pour l'emploi : mise en compatibilité des activités, création d'emplois dans des secteurs porteurs... L'avenir de nombreuses filières industrielles et bassins d'emplois en dépend.

De son côté, le plan Français restait totalement flou sur le contenu du compromis acceptable, la nature des règles applicables et le volume des aides vers les pays les plus pauvres alors que les risques sont grands de voir se multiplier les délocalisations d'activités productives vers les pays moins-disant sur le plan environnemental.

Aujourd'hui, la France, pour être crédible a besoin d'investissements massifs dans les filières concernées : la recherche, la formation, l'emploi. Un ensemble d'efforts que ne semblent vouloir consentir ni les firmes ni la puissance publique. Une voie pour le tiers secteur !



**Daniel TOURNEZ**  
Commission Nationale Economie  
Sociale et Solidaire  
PS 45 (Lolret)

## 3 QUESTIONS A

### Bettina LAVILLE, Présidente de l'association *Vraiment Durable*

Professeur associée à l'Université de Versailles Saint Quentin  
Ancienne conseillère environnement auprès de l'Elysée (1993-1995)  
Conseillère d'Etat

#### 1) Pouvez-vous nous présenter les missions de l'association *Vraiment Durable* ?

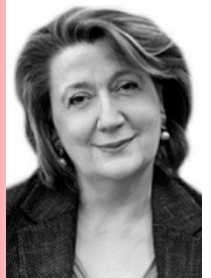
J'ai créé *Vraiment Durable* en 2005, à un moment où j'estimais que l'on adjoignait le mot « durable » à tous les concepts, sans approfondir véritablement ce qu'était la durabilité, autrement dit la déclinaison de l'écologie, du bien-être économique et de la préoccupation sociale. D'où l'adverbe « vraiment » ...

L'association mène trois groupes d'action : une sur la gouvernance ; là aussi il s'agit de donner du contenu à un concept qui est souvent une incantation ou bien une aporie ; en matière de développement durable, nous nous attachons justement à décliner de manière précise ses différents secteurs : gouvernance de l'eau, du climat, de la biodiversité ... Un ouvrage paraîtra prochainement aux éditions Nathan sur ce thème.

L'autre grande action concerne la consommation : nous savons à peu près transformer les modes de production, mais il est beaucoup plus difficile de changer les modes de consommation tellement la société actuelle en est imprégnée de façon identitaire ; nous travaillons sur une carte de « consommateur durable ».

Notre troisième domaine d'inter-

vention concerne l'approfondissement de l'idée de durabilité en ce qu'elle crée des valeurs nouvelles.



#### 2) Vous étiez au Sommet de Copenhague sur le Climat, quel est bilan tirez-vous de cette rencontre ?

Au retour de Copenhague, on ressent de l'amertume tout d'abord, même si l'histoire des six derniers mois de la négociation laissait présager un échec du sommet : aucun objectif contraignant n'a été obtenu ; surtout, aucun engagement à l'horizon de 2050 n'a été donné, ce qui est d'autant plus dommageable que les horizons 2030 et 2050 avaient été proposés pour obtenir l'adhésion des pays émergents et des Etats-Unis. Il y eut toutefois quelques semi-victoires : en particulier, pour les pays pauvres, la mise à disposition de crédits à court terme, et la perspective de financements à long terme. De même, Barack OBAMA a pu faire accepter à la Chine une observance bisannuelle du respect de ses engagements, même si elle restera maîtresse de leur transmission ; enfin, le mécanisme Reed,

qui propose de rémunérer les pays en échange de leur engagement à lutter contre la déforestation, a été adoptée, ceci avant l'arrivée des Chefs d'État.

Ce qui est surtout significatif, c'est que la médiation du Sommet, et le nombre de chefs d'État qui se sont déplacés, a forcé l'ensemble des pays gros émetteurs de CO2 à prendre des engagements de réduction d'émission, reconnaissant par là la réalité du réchauffement climatique et la nécessité civique de tendre vers une économie décarbonée. En cela, la "vision partagée", autour de laquelle s'est nouée la négociation, a bel et bien été ratifiée.

En revanche, pour décliner cette "vision partagée", les pays du monde ont adopté des vues profondément divergentes ; divergences naturelles selon la richesse ou la pauvreté, selon la vulnérabilité aux expositions climatiques, selon aussi le régime politique plus ou moins comptable devant l'opinion publique ; divergences politiques profondes aussi sur les instruments : traité ou engagements nationaux ? ; mais surtout, c'est sur la nécessité et le fonctionnement de la fameuse gouvernance mondiale que les plus grandes fractures sont apparues.

### 3) N'est-il pas réducteur d'aborder les enjeux du développement durable uniquement dans sa dimension environnementale ?

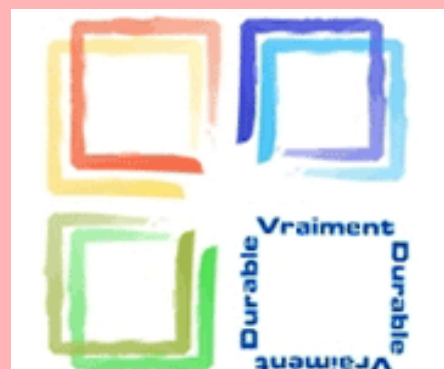
Il n'y a pas de développement durable sans dimension sociale. Bien sûr, l'aspect écologique du développement a été longtemps méconnu et toute la nouveauté du concept de développement durable a été d'intégrer cette dimension dans les politiques de développement. Mais curieusement, on a su décliner ensemble l'économique et l'écologique sans savoir donner à l'aspect social sa juste place dans ce nouveau contexte. La crise a changé cela et les entreprises en particulier se soucient de plus en plus du fameux « pilier social ». Elles prennent en compte maintenant les notions d'équité, d'égalité entre les hommes et les femmes, le respect des normes sociales et le transfert de technologies vers les pays pauvres. Néanmoins ce mouvement est très inégal suivant les entreprises et reste l'apanage de quelques grands groupes seulement.

### 4) Sur quelles spécificités le modèle entrepreneurial (ou des entreprises) de l'ESS peut-il s'appuyer pour répondre aux enjeux du développement durable ?

Le monde du développement durable et le monde de l'économie sociale sont historiquement très différents. La dernière prend ses racines dans le mouvement social européen tandis que le développement durable s'est construit beaucoup plus tard dans le système « onusien ». Du coup, ces deux mouvements pourtant si complémentaires ont du mal à se rejoindre. Lorsqu'il était au sein du gouvernement Jospin, Guy HASCOET avait tenté de le faire mais n'a pas eu le temps d'accomplir totalement cette réconciliation. On voit bien d'ailleurs que curieusement les banques du secteur de l'économie sociale ont moins investi que d'autres dans le développement durable. Là aussi nous commençons à connaître un changement grâce aux Mutuelles, comme par exemple la MACIF, avec laquelle travaille l'association que je préside, Vraiment Durable. **C'est pourtant, comme le dit souvent Patrick VIVERET, dans la notion commune aux deux mouvements, celle de la solidarité, que l'on peut donner un essor définitif à la durabilité. Et ainsi, fonder une économie nouvelle, alternative du capitalisme financier.**

Pour en savoir plus sur Vraiment Durable :

<http://www.vraiment-durable.org/>



## QUELLES REPONSES DE L'ESS FACE AUX ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Du 7 au 18 décembre s'est déroulé à Copenhague le sommet de l'ONU sur le climat. Les principaux chefs d'Etat du monde ont échoué pour s'accorder sur des objectifs de réduction des gaz à effet de serre visant à lutter contre le réchauffement climatique.

Intrinsèquement, l'objet social, le fonctionnement et la structure des entreprises de l'ESS constituent des avantages, par rapport aux entreprises capitalistiques, pour relever le défi du développement durable dans ses trois dimensions : sociale, économique, et écologique.

Les entreprises de l'ESS ont une plus grande propension à intégrer la dimension sociale du développement durable. Si ces entreprises visent le profit, comme toutes les entreprises, c'est bien la quête de sens, l'utilité sociale qui ont motivé leur création et qui guident leur action. Ainsi, les mutuelles santé, auto ou les banques coopératives ont été créées par leurs adhérents pour répondre à une carence du marché à laquelle l'Etat n'apportait pas de réponse. De plus, l'objet social de ces entreprises les incitent à préserver l'emploi qui dans certains cas sont ceux de leurs membres. Aussi, pour les coopératives ou les associations gestionnaires, une délocalisation de leurs activités vers un pays pratiquant le dumping social serait un non sens.

Les entreprises de l'ESS sont des sociétés de personnes et non de capitaux. Cette différence essentielle présente plusieurs atouts pour un développement économique durable. Le premier avantage est de ne pas être contraint de rémunérer des actionnaires, exigeant parfois une rémunération excessive du capital investi. Elles ne sont donc pas soumises à un raisonnement à très court terme car leurs dirigeants ne sont pas exposés à une sanction tous les six mois de la part des actionnaires ou des marchés financiers. Elles peuvent ainsi construire une vision sur le long terme.

Elles tirent un second avantage de leur structure qui tient au fait qu'en l'absence de dividendes à reverser à des actionnaires, elles peuvent réinvestir la totalité de leurs excédents de gestion pour assurer leur développement ou pour améliorer les conditions de travail de leurs salariés. Il s'agit d'un atout certain pour construire une stratégie dans la durée intégrant la notion de développement durable.

La quête d'une utilité sociale, la capacité à construire une stratégie sur le long terme, constituent des atouts essentiels pour les entreprises de l'ESS pour répondre au défi écologique. En effet, l'intégration des conséquences environnementales implique de s'extraire d'un raisonnement à très court terme visant une maximisation des profits. En théorie, la nature des entreprises de l'ESS les prédispose à une prise en compte plus aisée des problématiques liées au développement durable.

Néanmoins, le secteur de l'ESS n'est pas en dehors du marché puisqu'il évolue dans un univers concurrentiel. Or les règles du jeu sur le marché orientent directement les pratiques des entreprises et privilégient certaines formes d'entrepreneuriat. Ainsi, lorsque l'Union Européenne se donne comme objectif principal la création d'un marché unique, où la concurrence est libre et non faussée, en remettant en cause l'existence des services publics et mettant les entreprises de l'ESS en concurrence avec les entreprises capitalistiques, c'est bien l'entrepreneuriat à but lucratif qui est favorisé. L'harmonisation des pratiques se réalise au niveau du moins-disant social ou environnemental au sein de l'Union Européenne ou se solde par la délocalisation vers un pays moins exigeant en matière sociale, fiscale ou environnementale.

Ainsi, si les entreprises de l'ESS ont une plus grande propension à répondre aux enjeux écologiques, elles ne peuvent à elles seules réformer la superstructure créée par les organisations supranationales telles que l'OMC, le FMI ou l'ONU.

Aussi, si l'avenir de la planète s'est joué partiellement à Copenhague, toute réponse limitée à la dimension écologique, sans proposer un nouveau modèle de développement économique et sociale est vouée à l'échec.

C'est ce projet alternatif que le Parti Socialiste doit concevoir dans les prochains mois, en s'inspirant notamment du modèle proposé par les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.



David HUYNH  
Délégué Fédéral à l'ESS  
Fédération des Hauts-de-Seine (92)

### Agenda / Vie des fédés

**27 janvier / Paris**

Conférence du Club de l'Economie Sociale (CEGES) en collaboration avec Les Echos : « *quelle stratégie de développement* »

**27 janvier - 1er février / BELEM (Brésil)**

Forum Social Mondial

**ECOLO ET SOLIDAIRE : la « ressourcerie » de Delphine**

En quarante ans la production d'ordures ménagères a doublé dans notre pays pour atteindre 590kg par an et par personne.

Delphine R. du Giennois qui a grandi avec les restos du coeur, le Secours Populaire a donc décidé de créer sa petite entreprise écologique et sociale : une ressourcerie « Débrouill'éco ».

Depuis cet été, elle collecte et valorise les déchets pour revendre des objets de réemploi à prix modique. Elle a pu se lancer grâce au soutien familial et au prêt de 8000 € pour acheter le camion avec lequel elle sillonne la campagne pour effectuer sa récupération.

Une manière pour Delphine de détourner de la benne nombre d'objets encore utilisables moyennant quelques travaux de remise en état.

D'inspiration québécoise, le mouvement des Ressourceries/Recycleries compte en France , une vingtaine d'entreprises qui réemploient ce qui ne passe pas en dépôt vente. Depuis 6 ans, ces entreprises ont recyclé, des milliers de tonnes de déchets et ont créé plus de 500 emplois !



Pour en savoir plus : <http://ww.debrouilleco.vpweb.fr/>

**UNE PRESENCE IMPORTANTE  
DYNAMISEE PAR UNE POLITIQUE REGIONALE VOLONTARISTE**

**Bilan des Emplois de l'E.S.S. en 2008 :**

Avec **142 284 emplois** dans **14 200 établissements** employeurs, l'E.S.S. des Pays de la Loire affiche une forte présence (13,4% de l'emploi salarié) et un dynamisme constant (+ 22 000 emplois entre 2000 et 2008).

Dans l'E.S.S. ligérienne les emplois sont majoritairement féminins (66%).

Les secteurs d'activité les plus représentés en emplois sont : l'Action sociale (30 300), l'Hébergement médico-social (21 400), les Coopératives de crédit (12 900), les Coopératives agricoles (7 400), les Mutuelles Santé et Assurances (6 000) ...

**L'organisation de l'E.S.S. en Pays de la Loire :**

- 36 réseaux régionaux associatifs, mutualistes ou coopératifs adhérent à la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale Solidaire)

- 3 plateformes départementales rassemblent les structures dans le but de fédérer, d'initier et d'aider les projets locaux de l'E.S.S. Ce sont les Ecosolies en 44, l'IRESA en 49 et l'APESS en 53.

**Une politique régionale de soutien actif à l'E.S.S. en Pays de la Loire :** Depuis 1982, l'E.S.S. s'est organisée pour affirmer sa présence et ses valeurs en créant la Chambre Régionale des Pays de la Loire.

Depuis 2004, le Conseil Régional, nouvellement élu, à majorité socialiste, a décidé d'aider à la structuration de l'E.S.S. par plusieurs actions :

1 - Création d'une délégation à l'Economie Sociale et Solidaire

2 - Soutien financier à la Mission politique de la CRESS

3 - Création d'aides spécifiques aux Structures de l'E.S.S. :

- Fonds de soutien aux investissements de l'E.S.S.
- Fonds de Capital solidaire,
- Dispositif d'accompagnement des associations pour un passage en SCOP ou en SCIC
- Fonds d'aide à la formation des administrateurs bénévoles
- Fonds d'aide au conseil des entreprises de l'E.S.S.

4 - Création d'Emplois Tremplins régionaux sur 5 ans destinés aux structures associatives.

Par ailleurs, Nantes Métropole et Angers Loire Métropole soutiennent activement et financièrement les plateformes départementales dans leurs actions locales, renforçant l'action du Conseil Régional.

Attachée aux valeurs promues par l'ESS et convaincue de la pertinence du modèle entrepreneuriale, la majorité socialiste du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire a décidé de poursuivre son action en faveur de l'ESS en la valorisant à l'occasion des prochaines élections régionales.

**Gérard CHARBONNIER**

Secrétaire fédéral à l'ESS

Fédération socialiste de Maine-et-Loire (49)

**PARTICIPENT A LA LETTRE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :** Farida BOUDAOUJ (69), David HUYNH (92), Yassir FICHTALI (93), Claire SCHMITT (75), Daniel TOURNEZ (45), Jean-Marc LECUYER (01), Geneviève GANTOIS (59), Gérard CHARBONNIER (49)

Vous souhaitez participer au travail de la commission ?

Vous souhaitez vous inscrire à la lettre par mail ?

Contactez nous sur :

[ess@parti-socialiste.fr](mailto:ess@parti-socialiste.fr)